Un portail pour quoi faire ?

Le portail Citoyen vous permet de définir les présences et / ou absences de votre enfant aux services de cantines (gérés par l'association) ainsi que les services de garderies et transport scolaire du soir pour les enfants de maternelles (gérés par le syndicat scolaire).

Les réservations à ces services sont obligatoires. Un enfant non réservé sur le portail Citoyen ne pourra pas bénéficier des services.

Il vous permet également de consulter vos factures.

Activer son compte au portail citoyen

Si vous venez de vous installer dans une commune du regroupement, merci de contacter le syndicat scolaire au 04 76 38 93 59.

Vous recevrez, par mail, votre clé d'activation pour la création de votre compte sur le portail Citoyen.

La mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données implique que le syndicat scolaire n'a aucune visibilité sur votre mot de passe et votre dossier.

Accéder au portail citoyen

https://portail.berger-levrault.fr/StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil

Guide utilisateur du portail citoyen